

PLUS GRAND ET VIEILLISSANT

Au 1^{er} janvier 2017, le parc circulant en France s'élève à 39 millions de VP+VUL. Il s'agit d'une hausse de +1,2% par rapport à 2016 (38 852 000 VP+VUL). Le parc automobile a augmenté plus vite que les deux années précédentes (+0,5% en 2016 comme en 2015). Ce total se décompose en 32,4 millions de VP et un peu plus de 6,6 millions de VUL.

Le fait marquant, c'est le vieillissement constant du parc automobile : 9 ans en 2017, 8,9 ans en 2016, 8,3 ans en 2014, 8 ans en 2008 et 6 ans en 1990.

Ce vieillissement est principalement dû à la plus grande durabilité des automobiles : selon la branche Recycleurs du CNPA (Conseil National des Professions de l'Automobile), la durée de vie totale d'une voiture avant son recyclage est de 19 ans, en forte progression ces vingt dernières années. Il est également dû, indirectement, à la moindre sinistralité automobile : environ 3 millions d'accidents matériels ont lieu chaque année depuis 2013 ; ce volume était de 6,8 millions au début des années 1990 (source : assureurs). Le volume de véhicules non réparables (réparation supérieure à la valeur vénale, envoyés au recyclage) a diminué dans les mêmes proportions, évitant à un nombre considérable d'automobiles et de VUL de sortir du parc circulant.

Le vieillissement du parc alimente un marché de l'occasion important et acyclique : en 2017, 5 678 604 VP ont été échangés d'occasion (+0,6% sur douze mois) et 797 550 VUL (-1%), soit un total de véhicules légers d'occasion de 6 476 154 unités. Cela signifie que chaque année, près de 17% des possesseurs de véhicules vendent leur auto ou leur utilitaire. Le délai de possession moyen des véhicules légers dans le parc automobile hexagonal est donc de 6,2 années. Il n'était que d'un peu plus de 5 ans en 2010. Les Français conservent bien leur véhicule beaucoup plus longtemps qu'auparavant.

Le vieillissement du parc se retrouve dans la structure par âges des transactions de véhicules d'occasion. Les VO de plus de 8 ans représentent 29,9% du total des transactions. Les plus de 15 ans représentent également 19% du total des transactions. Au total, près de la moitié des échanges de VO concernent des véhicules de 8 ans et plus.

Le durcissement du contrôle technique automobile, le 20 mai 2018, prend en compte ce vieillissement du parc automobile et sévérise son référentiel pour assurer une meilleure sécurité d'ensemble à un parc automobile plus âgé.

Source : CCFA, AAA Data.